

LE JOURNAL

1257 - Jeudi 14 décembre 2017

Tél. : 05 90 27 65 19 - Fax : 05 90 27 91 60
www.journaldesaintbarth.com - journalsbh@orange.fr
ISSN : 1254-0110

DE SAINT-BARTH

Au collège Mireille-Choisy : « Sans téléphone, on serait des intellos ! »

Le gouvernement a annoncé que le téléphone portable serait interdit dans les écoles et collèges de France à la rentrée 2018. Le ministre de l'Éducation nationale se prononce également en faveur du retour de l'uniforme. Qu'en pensent les collégiens de Saint-Barth ?

Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale –venu à Saint-Barthélemy le 6 novembre dernier- a annoncé ce week-end plusieurs mesures. Dès la rentrée 2018, les téléphones portables seront interdits dans les écoles et les collèges. En 2019, dans chaque établissement sera constitué une chorale d'élèves. Le ministre s'est également déclaré en faveur du retour à l'uniforme, même si chaque établissement scolaire aura le choix de l'imposer ou non à ses élèves.

« Je donne pas mon téléphone comme ça ! » s'exclame Théa, collégienne de Mireille-Choisy, en apprenant la nouvelle. « Lorsque j'étais au collège à Londres, on avait des



Le collège Mireille-Choisy impose déjà une tenue à ses élèves.

casiers, avec chacun sa clé. » De quoi la rassurer : Jean-Michel Blanquer a expliqué dimanche qu'il privilégiait un système de casiers. « C'est bien pour la concentration. Moi, je regarde l'heure toutes

les cinq minutes », admet Noé, élève de troisième. « Sans téléphone, on serait tous des intellos ! » Théa n'est pas d'accord : « En classe, je suis en mode avion. Mais je veux l'avoir sur moi, au cas ou j'ai

un problème, il faut que je puisse appeler ma mère... » « Il faut au moins qu'ils l'autorisent pendant la récré », ajoute Lilou, également en troisième. La mesure gouvernementale ne changera sans doute pas grand-chose à leur quotidien, puisque les professeurs interdisent généralement l'usage du téléphone pendant les cours. En cas de flagrant délit, « le prof le prend, le donne au principal adjoint, et les parents doivent venir le chercher », explique Noé. « Sauf les profs cool. »

Déjà un « uniforme » à Saint-Barth

Et l'uniforme, alors ? Au collège Mireille-Choisy, une tenue imposée est déjà en

vigueur. Ce qui énerve passablement Théa. « On n'a pas le droit au jean avec des trous, à la jupe sauf si elle s'arrête au genou, au legging, aux tongs... Apparemment, parce qu'il y a eu des problèmes avec des filles habillées trop court. Mais le T-shirt tient chaud, et en plus il est moche », tranche l'adolescente, sévère.

Quant à la chorale, l'idée inspire bien peu le petit groupe de collégiens. « Déjà que les cours de musique ne servent pas à grand chose... Ils nous font consacrer du temps à la musique et après ils se plaignent qu'on n'a pas le temps de réviser. »